

BIENVENUE SUR LE SITE DE L' UNAN

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2014 va nous trouver mobilisés sur de nombreux thèmes:

-Sécurité: révision de la division 240. L'Administration cherche toujours à alourdir notre équipement obligatoire alors que l'étude des accidents de la Plaisance montre l'inverse. Il faut certes un équipement minimum mais il faut surtout être responsable devant la mer.

-Charte pêche de loisirs: mise en place de la déclaration obligatoire et gratuite, Nous devons rester vigilants avec le risque d'un permis payant de pêche en mer.

-Ports et mouillages : surveillance du respect des dispositifs réglementaires (CLUP, conseils portuaires,...), transparence des budgets et des redevances,...

La loi sur le nouveau mode de calcul de la taxe foncière applicable aux ports de plaisance sera effective au 1er Janvier 2015. Nous devons surveiller la fixation de ses modalités.

-Environnement : les navigateurs se sentent responsables de leur environnement marin et participent aux nombreuses réunions sur le sujet. Ils sont inquiets sur les réglementations nouvelles couteuses et complexes qui se font jour sans véritable raison. Souvent, elles remettent en cause les libertés de navigation ou de mouillage !

Le succès des Assises de la pêche et de la plaisance ont bien montré l'intérêt de mener des actions unitaires avec les fédérations signataires de la Charte. Nous poursuivrons activement cette collaboration.

Tels sont actuellement les principaux chantiers en cours mais il y en aura certainement d'autres !

Chers amis plaisanciers, je vous souhaite pour 2014, beaucoup de belles journées en mer, l'esprit libre et bien sûr toujours attentif à respecter la mer et les « bonnes » règles de navigation et de pêche.

Le président Alain

Garcia